

**Commune de SILLY SUR NIED**8 rue de l'Ecole  
57530 SILLY SUR NIED**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République française

**Séance du 29 janvier 2015 à 19h30**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

M. Serge WOLLJUNG, Maire

**N° de délibération**  
D2015-02-06**Nombre de conseillers**

- En exercice 15
- Présents 13
- Absents exc. 2
- Absents 0
- Votants 15

**Date de convocation**  
22 janvier 2015**Objet**  
**Subvention à**  
**l'association Budokaï**  
**de Courcelles-**  
**Chaussy****Date d'affichage**  
30 janvier 2015**Etaient présents**

M. WOLLJUNG S.	M. POINSIGNON G.	Mme BOULANGE R.
M. OLEKSIUK N.	Mme LUBNAU D.	Mme DAUMAIL M.
Mme PIQUEMAL A	M. GIRARD G.	Mme CAISSUTTI C.
M. MULLER J.-M.	M. FALLITO G.	M. MARTIN M.
	Mme PREVOT N.	

**Etaient excusés :**

M. MARION Julien	: Pouvoir à M. FALLITO Giovanni
Mme MARTIGNON Sonia	: Pouvoir à Mme PREVOT Nadège

**Subvention à l'association Budokaï de Courcelles-Chaussy**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'association sportive « Budokaï » de Courcelles-Chaussy et propose d'attribuer une subvention selon les mêmes règles que l'année précédente :

- 10 € par enfant (jusqu'à 16 ans compris) adhérent, habitant Silly-sur-Nied
- 5 € par adulte adhérent, habitant Silly-sur-Nied

Considérant la liste des adhérents fournie par l'association (9 adultes et 3 enfants), cette subvention s'élèverait à 75,00 € pour l'année 2015.

Le Conseil municipal,

Après délibération et à l'unanimité :

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 75,00 € à l'association sportive « Budokaï » de Courcelles-Chaussy

Fait à Silly-sur-Nied, le 29 janvier 2015

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied



Signature et cachet